

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1208/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre des Affaires intérieures d'un surveillant-chef de l'Administration pénitentiaire

n° 71-1208/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 septembre 1971

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1971

Date du numéro
25 septembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 4 septembre 1971. date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures de régisseur-comptable à la prison civile de Djibouti (Ministère des Affaires intérieures) par M. Albert Chapelle, surveillant-chef de l'administration pénitentiaire.